Prévention-éducation.
Des policiers accompagnent les jeunes de Seine-Saint-Denis

Police et jeunesse peuvent sembler antagonistes en Seine-Saint-Denis. Le centre de loisirs de la jeunesse (CLJ) de la Police nationale prouve que ce n'est cependant pas aussi simple. Depuis dix-sept ans, des centaines de jeunes du grand ensemble de Clichy-sous-Bois – Montfermeil participent chaque année aux loisirs proposés et encadrés par des policiers. Au niveau du département, ce sont plus de 63 000 jeunes par an qui bénéficient d'actions diverses, liées au sport, à la citoyenneté, à l'éducation routière, dispensées par des policiers.
Prévention, dissuasion, répression constituent les trois missions de la Police nationale. Sur le volet prévention auprès des jeunes, les CLJ ont été créés dans plusieurs départements de France pour prévenir et diminuer la délinquance juvénile mais aussi favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Constitués sous forme associative, les CLJ organisent des loisirs sportifs et socioculturels. En Seine-Saint-Denis, ce dispositif se décline au niveau local et départemental.

Le centre d'animation de Montfermeil

Le 17 juillet 1990, la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de la Seine-Saint-Denis implante un CLJ à Montfermeil, dans un appartement situé au rez-de-chaussée d'une barre d'immeuble, au cœur de la cité des Bosquets. Ce quartier connaît de grandes difficultés sociales, des actes de délinquance, amplifiés à l'époque par un faible tissu associatif et un manque de services publics. Le choix s'est donc porté sur ce quartier prioritaire où les besoins étaient importants et où ce type de structure pouvait participer à la mise en place d'une dynamique associative au bénéfice des jeunes du quartier.

« *La police nationale a vocation, chaque fois que nécessaire, à aider les partenaires dans la démarche d'éducation à la citoyenneté,* explique le commandant Christian Romeu, chef du service prévention et communication à la DDSP. *Cette structure vise à aider les jeunes à devenir citoyens, en leur proposant des activités éducatives qui les sensibilisent au respect des règles, des droits et des devoirs. Le sport, les jeux, les sorties sont des moyens pour attirer les jeunes, instaurer un dialogue. Les actions doivent promouvoir la politesse, la tolérance, la sociabilité et la participation.* »

Le CLJ est une association présidée par un policier. Six policiers volontaires travaillent toute l'année sur le projet. « *Ils ont un rôle d'animation et de prévention mais ce sont d'abord des policiers* », rappelle le commandant. S'y ajoutent, selon les périodes, des animateurs non-policiers mis à disposition par la commune. Tous sont issus du quartier, ils ont fréquenté le CLJ dans leur jeunesse et possèdent un diplôme dans l'animation.
Le CLJ accueille chaque année, les mercredis et pendant les vacances scolaires, entre cent cinquante et deux cents jeunes âgés de 9 à 17 ans. Les jeunes sont inscrits à l'année, une participation financière modique est demandée aux familles. Au programme, du sport : escalade, football, piscine, escrime, ping-pong, tir à l'arc, VTT, bowling, sport nautique, danse, tir à

l'arc, cheval, moto, ainsi que des activités manuelles comme la cuisine, le dessin et des ateliers théâtre, informatique, chant… Toutes ces activités ont des aspects éducatifs : il faut toujours rappeler les règles, donner des repères, dialoguer avec les jeunes. La pratique de sports parfois difficiles demande de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité. Par exemple, sur une journée au circuit Carole à Tremblay-en-France, avant de conduire les motos, la matinée est consacrée à la prévention routière. Par ailleurs, des sorties et des séjours en régions sont organisés. Beaucoup de jeunes ne partent pas en vacances et ces sorties sont des bouffées d'oxygène qui leur permettent d'être occupés, de ne pas rester au pied des immeubles.

Enfin, une partie des activités porte sur le devoir de mémoire. « *Beaucoup d'enfants sont originaires des anciennes colonies. Leurs ancêtres sont venus se battre pour la patrie. Il faut qu'ils le sachent* », raconte le brigadier major de police Alain Mangou[1], qui fut le directeur du centre pendant quinze ans. En collaboration avec des associations d'anciens combattants, les jeunes participent à des cérémonies commémoratives. Chaque année, un petit groupe ranime la flamme du soldat inconnu, visite des sites historiques (Verdun en 2001, les plages du débarquement en 2002, Oradour-sur-Glane en 2003). Ces projets sont construits en lien avec les programmes scolaires et sont l'occasion de sensibiliser les jeunes à des sujets qui ont marqué l'Histoire.
Pour mieux accueillir les jeunes, la ville a construit en 1997, dans le cadre de la restructuration urbaine de Montfermeil, un grand centre de loisirs au cœur des Bosquets, baptisé « Moulinsart ». Le CLJ s'y installe aux côtés d'un centre de loisirs communal. Cet équipement est bien accepté par les habitants, respecté par les jeunes et ne subit pas de dégradations. « *Réussir l'installation d'un centre géré par la police dans un quartier difficile, où les animateurs portent en permanence un T-shirt où est inscrit "Police nationale" ou "Sécurité publique" est un véritable défi. La police l'a relevé, puisque le centre n'est pas stigmatisé : les jeunes viennent au CLJ avec plaisir, ils s'y épanouissent.* » Cette réussite est largement due au travail partenarial qui s'est mis en place.
Les activités proposées au CLJ sont mixtes, mais ce ne fut pas toujours le cas. En 1993, le CLJ décide de travailler en partenariat avec l'association de femmes-relais médiatrices du quartier, l'Arifa, pour amener les jeunes filles à fréquenter le centre. Au départ, des ateliers leur ont été réservés, puis les jeunes filles ont intégré des activités mixtes. Aujourd'hui, elles représentent un quart des adhérents. Ce partenariat avec l'Arifa s'est construit à travers d'autres projets, qui ont permis par exemple de proposer des séances d'information en direction des parents du quartier sur la violence, la toxicomanie, la citoyenneté. Plus largement, le CLJ est un partenaire de toutes les structures éducatives des deux communes (associations, centres sociaux, écoles…), qui orientent les jeunes vers le CLJ, montent des projets communs…
Cependant, si le CLJ est bien identifié comme un acteur éducatif sur le site du grand ensemble, il n'est pas pour autant inscrit dans les programmes de réussite éducative des deux villes, qui privilégient la prise en charge individuelle des jeunes.

Des actions de prévention au niveau départemental

Afin que tous les jeunes du département puissent bénéficier de ces actions de prévention, la Police nationale a créé un CLJ départemental coprésidé par le directeur de la DDSP et le directeur de la Direction départementale jeunesse et sports (DDJS). Ce CLJ ne se matérialise pas par un lieu identifié, mais se décline par une série d'actions proposées aux villes de la Seine-Saint-Denis. Les agents de police des vingt et un commissariats du département sont mobilisés et plus

[1] « Policiers en mission animation à Montfermeil », Antoinette Lorenzi, *Viva Magazine*, 15 avril 2003.

spécifiquement les policiers correspondants scolaires.
Pour toucher les jeunes du département, le CLJ s'appuie sur tous les relais éducatifs de la Seine-Saint-Denis, les partenaires jeunesse (Éducation nationale, centres sociaux, centres de loisirs…). Les policiers interviennent dans les établissements scolaires sur la toxicomanie, le recel, le racket, la sécurité routière. Les élèves discutent avec les policiers en uniforme, leur posent des questions, les perçoivent sous un autre angle. L'acquisition du brevet de sécurité routière est une des actions mises en place dans les écoles. Ces actions sont complétées pendant les vacances scolaires dans le cadre du dispositif Ville-Vie-Vacances (VVV) financé par l'État qui permet aux jeunes vivant dans des quartiers sensibles de bénéficier d'un accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs ainsi que d'une prise en charge éducative. Dans le même esprit que ce qui est fait à Montfermeil, les activités ont pour objet de responsabiliser et de sensibiliser les jeunes aux règles de vie en société, de découvrir à quoi servent les contraintes. Les encadrants sont des policiers qui possèdent le brevet d'État nécessaire à l'activité pratiquée.

Au parc de La Courneuve, la brigade équestre initie les jeunes au cheval et au poney. Pour monter à cheval, le jeune doit écouter et suivre les consignes, sinon le cheval prendra l'ascendant, lui rendant l'activité impossible. De même, en escalade, il faut apprendre à « assurer » son camarade, occasion de montrer qu'une erreur de sécurité peut, dans la vie courante, coûter la vie. Le temps d'une journée, la police installe l'été sur la place d'une ville un mini-circuit de moto, avec toujours des messages prioritaires concernant la prévention routière. Les policiers du CLJ départemental sensi-bilisent également les jeunes à la sécurité routière sur l'activité karting proposée par l'ASK karting en partenariat avec le Conseil général de la Seine-Saint-Denis. La communication autour d'une meilleure connaissance du rôle de la police se fait aussi auprès du conseil départemental des jeunes de la Seine-Saint-Denis qui a été reçu au Stade de France pour découvrir comment s'organise le dispositif policier lors d'une manifestation sportive.

« *Avec les CLJ, nous voulons faire en sorte que les jeunes deviennent le plus responsables possible au sein d'une société où ils seront demain des citoyens adultes à part entière. Pour cela, il faut leur faire découvrir toutes les composantes de cette société, afin qu'ils y trouvent leur place, qu'ils s'y épanouissent* », conclut le commandant Christian Romeu. Ainsi, en 2005, la police a sensibilisé 63 000 jeunes *via* les deux CLJ (dont 10 000 jeunes dans le cadre des VVV, 27 000 sur l'éducation à la citoyenneté), ce qui a représenté 2 300 interventions. Au-delà de l'aspect préventif, ces interventions sont aussi des moments de vraies rencontres, de découvertes mutuelles dans des situations apaisées entre deux univers que l'on oppose souvent.

Direction de la sécurité publique
Cité administrative n° 2
262, avenue Paul-Vaillant-Couturier
93000 Bobigny
Tél. : 01 43 93 33 47

Mots clés (indexation DPH) : JEUNE, LOISIR, POLICE, PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE.

Fiche réalisée le 30/05/2007

.